

MAGAZINE D'INFORMATIONS

Puymoyen mag

Octobre 2024



Venir en mairie ?

- Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Mercredi : uniquement sur rendez-vous



Contact

Tél. : 05 45 61 10 54
Portable astreinte : 06 07 14 45 38
Email : contact@puymoyen.fr
www.puymoyen.fr
Ville de Puymoyen

Sommaire

3

Puymoyen citoyen

Soyez informés de la vie démocratique, municipale et citoyenne de la commune.

8

Puymoyen au quotidien

Vivez au plus près des enjeux sociétaux et politiques sur Puymoyen.

12

Ça bouge à Puymoyen

Rencontrez la vie culturelle, locale et associative de Puymoyen, ses richesses et ses atouts.

18

Parole à...

19

État civil

20

Agenda

Édito



Depuis les élections Européennes et Législatives nous avons pu apprécier notre fête de la musique au-devant de 500 personnes et nous avons fêté les 60 ans des Jaguars. Un autre moment magique avec notre Soirée Soirs Bleus co-organisée avec le Grand Angoulême. Moment inoubliable avec l'Ethno Machine déambulant dans le cœur de bourg de Puymoyen suivi par 1000 personnes. Et pour terminer cette

belle soirée, 1500 personnes ont assisté au spectacle Super Cho spectacle de feu.

Un peu de répit avant l'arrivée de la rentrée, ou de nombreux travaux ont été réalisés au Groupe Scolaire dans le cadre de la rénovation thermique et acoustique de l'école. Certains travaux se termineront à la Toussaint et la fin est prévue aux vacances de Février 2025.

Notre personnel n'est pas resté inactif, nettoyage de rentrée pour les écoles, celui de la crèche et du centre de loisirs ont apprécié leurs vacances d'août, après une tenue exemplaire de leurs tâches qui se sont terminées avec la fête des familles.

Cette rentrée 2024/2025, bien différente des autres années avec la mise en place de la semaine à 4 jours, les mercredis confiés à l'accueil de loisirs avec une nouvelle organisation du temps. De nouveaux enseignants et un nouveau directeur sont maintenant à l'ouvrage dans notre commune. Bienvenue également à Madame Frédérique CHAUDAT, nouvelle directrice de l'EREA.

Nos services techniques ici ou là ont œuvré pour un service public de qualité. Des dépôts non autorisés sur notre plateforme de broyage : grosses souches, béton, plastique, ce constat m'interpelle. Je préviens, si cela continue et qu'il n'y a pas plus de civisme et de responsabilité, nous serons obligés de fermer l'accès.

Les associations poursuivent leurs activités mais cela devient de plus en plus difficile. Les bénévoles se font moins présents. L'activité Danse Country et la bibliothèque ne sont plus dans le giron du foyer mais deviennent autonomes. La commission Culture célébrera Octobre Rose avec une randonnée et le téléthon par l'intermédiaire du Rallython.

Cet été olympique nous a fait rêver certes, mais la réalité est autre. Soyez assurés que les élus autour de leur Maire poursuivent leurs missions auprès des administrés et des services publics que nous gérons.

Bonne rentrée avant l'hiver espéré doux et calme.

L'optimisme reste de rigueur.

Le Maire, Gérard BRUNETEAU

Édition : Ville de Puymoyen

Mairie : 05 45 61 10 54 - contact@puymoyen.fr

Responsable de publication : Gérard BRUNETEAU

Rédaction : Commission Communication

Remerciements : tous nos remerciements aux personnes qui ont donné de leur temps pour fournir la matière aux articles.

Conception et réalisation : Agate Communication - 05 45 61 12 89 - www.agatecom.fr

Date de parution : octobre 2024



COMMUNE DE
Puymoyen
CHARENTE

Délibérations des conseils municipaux en ligne



Les synthèses des délibérations du conseil municipal sont consultables en ligne sur le site internet de la Mairie :

www.puymoyen.fr/deliberations-des-conseils-municipaux

Vous y trouverez les dernières délibérations ainsi que celles de l'année précédente.

Vous pouvez également consulter les synthèses sur les affichages municipaux de la Place de Genainville, à côté de la Mairie.



Devoir de mémoire

Cérémonie du 8 Mai

Les élus du conseil municipal et les puymoyenais présents ont commémoré sous un chaleureux soleil printanier le 79^e anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945 et rendu hommage à tous les combattants qui ont donné leur vie pour la France.

« De la guerre, du 8 mai 1945, nous avons conservé une mémoire. Celle-ci s'est nourrie de l'histoire des combats de la France Libre et de la Résistance comme de celle de la déportation et de la collaboration. Cette mémoire est notre héritage autant qu'une leçon. Depuis 79 ans, nous ne l'avons pas oubliée. Pour toujours, elle nous anime. »

En compagnie des porte-drapeaux, M. le Maire a fait lecture des discours de M. Sébastien LECORNU (ministre des Armées) et de Mme Patricia MIRALLES (secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire), avant de procéder aux dépôts de gerbes au pied du monument aux morts. Après la Marseillaise, la cérémonie s'est terminée par le traditionnel vin d'honneur.

Les prochaines cérémonies

Lundi 11 novembre 2024 : Commémoration de la Victoire et de la Paix, 106^e anniversaire de l'armistice 1918 et hommage à tous les morts pour la France

Jedi 5 décembre 2024 : Journée nationale d'hommage aux morts pour la France, aux rapatriés, aux personnes disparues et aux victimes civiles pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

Les cérémonies se déroulent au monument aux morts, sur la place de l'église Saint-Vincent.

Les horaires seront précisées dans le bulletin mensuel.

Les actions du Conseil Municipal des Enfants 2023/2024

15 décembre 2023 :
Visite du centre des pompiers de La Couronne.

20 mars 2024 : Visite du Sénat à Paris et rencontre avec le sénateur de la Charente, M. BONNEAU, suivi d'un parcours ludique guidé dans les jardins du Luxembourg.



Être piéton, ça s'apprend !

SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

Attention aux vélos, aux trottinettes et aux rollers, qui vont plus vite que toi. Lorsque tu passes devant une sortie de garage ou de parking, vérifie qu'une voiture n'en sort pas !

Marche à gauche s'il n'y a pas de trottoir
En marchant à gauche de la chaussée, tu peux voir les véhicules arriver en face de toi. Place-toi sur le côté à leur passage.

Traverse sur les passages pour piétons
Traverse sans courir et sur les bandes blanches. Lorsqu'il n'y a pas de passage pour piétons, traverse là où tu peux voir le plus loin possible de chaque côté et à un endroit où tu peux être vu par les véhicules qui circulent.

Regarde de chaque côté avant de traverser
Méfie-toi des véhicules cachés : une voiture peut surgir derrière un camion. Ouvre bien les yeux, car certains véhicules, comme les vélos, les voitures électriques ou les tramways, ne font presque pas de bruit.

Attends que le feu pour piétons soit vert
Vérifie aussi qu'il n'y a plus de voitures ou qu'elles sont bien arrêtées avant de traverser. À un carrefour, regarde aussi derrière toi !

Attends que le bus soit parti pour traverser
À la descente du bus, attends qu'il soit parti pour bien voir les véhicules qui circulent, et pour que les conducteurs te voient aussi.

Écoute ce qui se passe autour de toi
Sois attentif aux bruits, notamment quand tu traverses la rue. N'écoute de la musique avec ton casque que dans le bus ou une fois rentré chez toi !

Reste visible quand il fait sombre
Quand il y a moins de lumière, les conducteurs voient moins bien. Colle des bandes réfléchissantes sur tes vêtements et ton cartable.

Sors toujours de voiture du côté du trottoir
En sortant de ce côté, tu évites les véhicules qui circulent sur la chaussée (voiture, camion, moto, vélo...).

Circule prudemment à trottinette ou à rollers
À trottinette ou à rollers, circule doucement et fais attention aux personnes autour de toi. Lorsque tu traverses la rue, descends de ta trottinette. Pense aussi à porter un casque, des genouillères et des coudières.

Plus d'infos sur www.securite-routiere.gouv.fr

20 juin 2024 : Installation de 2 panneaux de sensibilisation à la sécurité routière sur le thème, « être piéton ça s'apprend », sélectionnés par les élus du CME et implantés aux abords de l'école primaire de Puymoyen. Séance clôturée par un goûter de fin d'année et de fin de mandat pour les élus du CM2.

Projet annexe : Les enfants élus du CME 23/24, réunis en groupe de travail, ont souhaité présenter au Conseil Municipal du 14 mai 2024 une proposition de délibération : l'achat d'un panneau de but multisports pour compléter l'offre de jeux plein air actuelle. Le projet a été accepté par les élus à l'unanimité.



Rentrée scolaire

Passage à la semaine de 4 jours

Depuis 2013, à Puymoyen, les rythmes scolaires étaient organisés sur 4,5 jours d'école par semaine. L'équipe enseignante, considérant les programmes actuels et la transmission des savoirs aux élèves, a proposé la mise en œuvre d'un rythme à 4 jours à compter de la rentrée 2024/2025.

Suite au vote organisé le 21 mars 2024 auprès des parents d'élèves et validé par l'Inspection académique le 28 mars, le retour à la semaine à 4 jours a été entériné avec de nouveaux horaires pour l'école primaire des Eaux Claires : 8h30-11h45 et 13h30-16h15. L'enseignement hebdomadaire est donc de 24h réparties sur 4 jours.

La commune a étudié le projet d'une réorganisation des temps périscolaires sur la base de ce nouveau rythme et selon 2 objectifs primordiaux :

- Offrir un service d'accueil périscolaire qui n'impacte pas, ou peu, l'organisation familiale
- Contenir le niveau de tarification des services pour les familles

Aussi, les enfants pourront être accueillis à la garderie du soir à compter de 16h15 jusqu'à 18h30. Les animations éducatives, auparavant organisées dans le cadre des TAP, seront proposées le mercredi matin de 8h30 à 11h30 au Pôle Enfance Jeunesse.

Maintien des classes et des effectifs

C'est avec satisfaction que la commune a appris le maintien des 8 classes de l'école. Également, l'ensemble du conseil municipal souhaite la bienvenue à M. Julien FONTAINE, nouveau directeur du groupe scolaire.

L'effectif de l'école primaire pour cette année 2024/2025 est de 178 élèves répartis comme suit :

Maternelle : 73 élèves

- PS : 23 élèves
- MS : 22 élèves
- GS : 28 élèves

Elémentaire : 105 élèves

- CP : 13 élèves
- CE1 : 29 élèves
- CE2 : 21 élèves
- CM1 : 24 élèves
- CM2 : 18 élèves



Nous souhaitons aux écoliers, à l'équipe enseignante ainsi qu'à nos agents municipaux une très belle année scolaire.

Label Ecocert



« En cuisine »

Un nouveau label pour la commune !

La qualité de la restauration scolaire proposée aux enfants de l'école Primaire et du Pôle Enfance (accueil de loisir et crèche) est un enjeu important pour l'équipe municipale.

A travers le travail quotidien des agents municipaux, la commune est fière d'annoncer avoir reçu la labellisation Ecocert « en cuisine » de niveau 1, qui valorise notamment l'introduction de produits bio, locaux et sains dans la confection de repas servis chaque jour aux enfants.



Les menus sont disponibles sur le site internet de la commune :



www.puymoyen.fr/menus-restauration-scolaire



Label Ecocert «En Cuisine»

S'engager pour une restauration collective durable
+bio +locale +saine



Ce label est le premier cahier des charges français dédié à la restauration collective durable. Il impose « des critères non seulement au contenu de l'assiette mais aussi à l'établissement. Il prend en compte les enjeux sociétaux, environnementaux et de santé publique ».

Plus d'informations sur le label Ecocert sur :
www.ma-cantine.agriculture.gouv.fr



Baptême républicain

Un parrain et une marraine en dehors de toute confession religieuse ?

C'est ce que permet le Parrainage Civil, appelé aussi Baptême Républicain, acte laïque et symbolique qui permet de désigner, hors du cadre religieux, un ou plusieurs parrain(s) et marraine(s) à son enfant.

Le Parrainage Civil se pratique à la mairie. Il se déroule de la même manière qu'un baptême religieux avec la lecture de l'acte, le consentement du parrain et de la marraine, la signature de l'acte par les parents, parrain et marraine puis la remise du certificat.

Le baptême civil est destiné à faire entrer un enfant dans la communauté républicaine et à le faire adhérer de manière symbolique aux valeurs républicaines.

La notion de baptême républicain est née sous la Révolution française à l'époque de la séparation de l'église et de l'état et remonte au décret du 8 juin 1794. Ce texte a établi que les municipalités seraient les seules institutions habilitées à établir les actes de l'état civil. Puis ce parrainage civil tomba dans l'oubli. Il renaitra avec le Front populaire en 1936.

Depuis quelques années, de nombreuses communes, dont nous faisons partie, ont choisi de renouer avec cette tradition, répondant au désir des parents d'assurer l'avenir de leurs enfants.

L'engagement des parrains et marraines de suppléer aux parents en cas de défaillance ou de disparition, n'a qu'une valeur morale car le parrainage civil n'a aucune valeur légale ou juridique.

Il est également un moyen de célébrer la venue au monde d'un enfant sans connotation religieuse.

La commune de Puymoyen a célébré 5 baptêmes civils depuis le 1^{er} janvier 2022.



Cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française



Les 22 mars et 28 juin derniers, dans le grand salon de la préfecture, l'émotion était palpable. Ils étaient plus d'une centaine, dont deux puymoyenais, à recevoir leur décret de naturalisation, en compagnie de leur famille et de nombreux élus présents.

L'entrée dans la nationalité française est un acte puissant, symbole du partage des valeurs de la République française ainsi que des droits et devoirs attachés à la citoyenneté.

L'accès à la nationalité constitue l'aboutissement d'un parcours d'intégration sur plusieurs années, caractérisé notamment par l'adhésion aux principes et aux valeurs de la République, la maîtrise de la langue française ainsi que l'existence de relations sociales en dehors de la communauté d'origine et de l'autonomie.

La Marseillaise chantée le sourire aux lèvres à l'issue de la cérémonie, témoigne de la joie et de la solennité de cet instant suspendu pour tous.

Recensement citoyen

A 16 ans, pensez au recensement !

Tous les citoyens français âgés de 16 à 25 ans doivent obligatoirement effectuer leur recensement citoyen, en ligne ou en mairie. Il doit être fait dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire.

Il permet d'obtenir une attestation de recensement, d'être convoqué à la Journée défense et citoyenneté (JDC) et d'être inscrit automatiquement à 18 ans sur les listes électorales.

L'attestation de recensement permet de s'inscrire à un examen (brevet d'études professionnelles, baccalauréat, etc.) ou un concours administratif en France avant l'âge de 18 ans.

Il est possible de faire le recensement à la mairie ou en ligne. Il faudra dans les 2 cas fournir les documents suivants :

- carte nationale d'identité ou passeport valide ;
- livret de famille à jour ;
- justificatif de domicile (dans le cas d'une inscription en mairie uniquement)

A noter : Pour un mineur, l'un des parents peut faire le recensement à la place de son enfant et en son absence.

Et la suite ?

La Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

Six mois après avoir effectué leur recensement auprès de la mairie, les jeunes peuvent ouvrir un compte sur le site Ma Journée Défense et Citoyenneté (majdc.fr) afin de :

- visualiser leur date de JDC (convoqué en moyenne vers 17 ans et 3 mois),
- télécharger leur convocation,
- changer leur date et lieu de JDC si celle-ci ne convient pas,
- dialoguer avec le Centre du Service National par mail ou chat,
- accéder aux coordonnées géographiques et téléphoniques de leur site de convocation,
- télécharger leur attestation de participation.



Parcours de citoyenneté

3 étapes obligatoires



1

L'enseignement de défense
(classes de 3^e et 1^{re})

2

Le recensement à 16 ans en mairie
ou en ligne pour certaines communes
(www.service-public.fr)

3

La Journée Défense et Citoyenneté
(www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ✓ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ✓ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

Pour plus d'informations :

Sur le recensement :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870

Sur la JDC :

www.presaje.sga.defense.gouv.fr

Participation citoyenne

Afin de lutter contre les cambriolages et les incivilités, la municipalité est engagée depuis 3 ans dans le dispositif de « vigilance citoyenne », en lien étroit avec la Police Nationale et la Préfecture de la Charente. Ce dispositif a pour objectif de créer un lien entre les habitants et la Police Nationale. La Participation citoyenne permet notamment d'améliorer la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance et d'accroître l'efficacité de la prévention de proximité. Le protocole est consultable sur le site internet de la commune.



Les référents Puymoyennais

- » M. Jacky DAVID
06 07 45 14 21 / jacky david@wanadoo.fr
- » M. Michel LIMOUSIN
07 60 55 93 69 / michel.limousin@cegetel.net
- » M. Jérôme RICHARD
06 68 52 71 45 / jrichard.pm@gmail.com
- » M. Philippe SOULET
06 73 56 26 10 / philippe.soulet@wanadoo.fr



Démarches d'urbanisme

La commune vous informe

Le service commun Application du Droit des Sols (ADS) de GrandAngoulême instruit les actes d'urbanisme des communes de l'agglomération.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les particuliers et les professionnels peuvent déposer leurs demandes d'autorisations d'urbanisme et suivre l'évolution de leur l'instruction en ligne sur GNAU (Guichet numérique des autorisations d'urbanisme). Ce service dématérialisé et totalement gratuit et fonctionne 7j/7 et 24h/24.

Pour les personnes qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil, il est toujours possible de déposer en format papier le dossier en mairie ou de l'adresser par courrier.



Pour plus de renseignement vous pouvez contacter la mairie au **05 45 61 94 12** (service urbanisme sur rendez-vous).

Quelles démarches pour quels travaux ?

TRAVAUX D'EXTENSION OU CRÉATION DE SURFACE

- MOINS DE 20 M² : déclaration préalable
- ENTRE 20 ET 40 M² :
 - Si surface de construction initiale + extension de moins de 150 m² + si terrain situé en zone urbaine : déclaration préalable
 - Si surface totale de plancher ou d'emprise au sol (construction initiale + extension) supérieur à 150 m² : permis de construire et un recours à un architecte.

TRAVAUX MODIFIANT L'ASPECT EXTÉRIEUR D'UN BÂTIMENT EXISTANT

- TOUTES LES MODIFICATIONS DE L'ASPECT EXTÉRIEUR DU BÂTIMENT : déclaration préalable
- ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR MODIFIANT L'ASPECT DE LA MAISON : déclaration préalable
- TRAVAUX D'ENTRETIEN, RÉPARATIONS ORDINAIRES ET REMPLACEMENTS À L'IDENTIQUE : aucune formalité

CLÔTURE
PORTAIL, CLÔTURE SUR RUE OU ENTRE VOISINS (CRÉATION, MODIFICATION, SUPPRESSION) : déclaration préalable

CONSTRUCTION NOUVELLE, ABRIS DE JARDIN, ETC.

- MOINS DE 5 M² : aucune formalité
- ENTRE 5 ET 20 M² : déclaration préalable
- PLUS DE 20 M² : permis de construire

PISCINE

- BASSIN DE MOINS DE 10 M² : aucune formalité
- BASSIN ENTRE 10 ET 100 M² NON COUVERT OU EN PARTIE COUVERT DE MOINS DE 1,80 M : déclaration préalable
- BASSIN DE PLUS DE 100 M² OU COUVERT DE PLUS DE 1,80 M : permis de construire

TERRASSE OU PLATEFORME

- DE PLAIN-PIED ET SANS FONDATIONS PROFONDES : aucune formalité
- POUR LES AUTRES CAS : déclaration préalable ou permis de construire selon emprise au sol créée

Betterstreet



Avec l'outil **Betterstreet**, vous pouvez aider à **améliorer le quotidien** de tous les puymoyenais en signalant via l'application les interventions nécessaires à effectuer sur l'espace public ou les bâtiments de la commune.

L'application permet de **signaler tout désordre** et de demander en quelques clics des interventions en matière de voirie, propreté, signalisation, éclairage, etc... Grâce à elle, les demandes et les interventions pour les services techniques sont centralisées et localisées. Cela permet également de planifier les activités des services et de **faciliter la gestion des urgences**.

Un souci dans l'espace public ? Signalez-le avec Betterstreet

Vous pouvez donc signaler des situations non détectées et une réponse sur leur traitement vous sera apportée (mise en attente, intervention programmée, réalisée...).

Vos signalements peuvent dépendre directement des services de la commune ou bien ils devront être transmis à d'autres structures compétentes qui seront les seules habilités à juger l'importance d'une situation et son degré de traitement.



Le groupe scolaire poursuit sa transformation

Les infrastructures du groupe scolaire datant des années 80, les élus du conseil municipal de la commune ont souhaité favoriser le bien-être des élèves et améliorer les conditions d'enseignement, tout en diminuant les coûts énergétiques du bâtiment. Les travaux, débuté en février 2024, sont réalisés pendant les vacances scolaires et les mercredis.

Les travaux de renforcement de l'isolation thermique, de remplacement des éclairages au néon ou incandescents par des luminaires à LED, de l'acoustique du groupe scolaire, et de la ventilation vont bon train.

L'isolation thermique a déjà porté ses fruits avec une réduction de 18.5% de la consommation électrique. La commune attend une baisse plus importante de la consommation de gaz pour le chauffage. Pour rappel, le groupe scolaire présente la consommation la plus importante des bâtiments communaux.

L'isolation phonique de la cantine est un succès, il y toujours de l'animation au moment du déjeuner, mais l'ambiance est plus apaisée pour les enfants et le personnel.



Les travaux de reconstruction du préau sont en cours ; une partie de ce préau sera couvert par des panneaux photo-voltaïques. Plus de détails sur cet important projet seront présentés dans la prochaine édition de la revue communale.

Pôle enfance

Cet été, les enfants de l'accueil de loisirs ont « bougé » au rythme des Jeux Olympiques.

La 1^{ère} semaine, ils ont découvert l'ensemble des pays participants aux JO. La visite des **jardins de l'Isle Nature** à St-Fraigne leur a permis de découvrir un site naturel magnifique où différents acteurs (écoles, ALSH, particuliers...) ont réalisé des constructions avec des éléments naturels et des matériaux de récupération afin de produire des **œuvres botaniques sur le thème des JO**.

La 2^{ème} semaine, nos athlètes ont fait un retour dans le passé en retraçant l'histoire des Jeux. Tous se sont rendus sur les **terres de Cassinomagus** où ils ont joué les archéologues en herbe pour les Chupas (8/11 ans), les Scoubi (6/7 ans) et Fripouillettes (5/6 ans) ont découvert les **vestiges des thermes et les secrets de Mars**. Les Fripouilles (3/4 ans) ont visité la ferme, le potager ainsi que les thermes. Ils ont également pu observer ce qui reste de l'aqueduc.

La 3^{ème} semaine, tous ont construit **leur village des athlètes** : hôtel des athlètes, boutique de sport, maison des arbitres.... Création de phryges

collectives, anneaux, banderoles... Départ pour **Défi Planet'** où une mission secrète les attendait. La magie du lieu a opéré, pour les grands comme pour les petits.



La dernière semaine, les enfants de l'ALSH se sont « affrontés ». Répartis en 5 groupes (comme les 5 anneaux) mélangeant petits et grands, ils ont imaginé leur drapeau, leur hymne national / cri de rassemblement et ont défilé comme de véritables athlètes lors de la cérémonie d'ouverture.



Ils ont défendu les valeurs des JO en **jouant en équipe, en misant sur l'entraide, le fair-play**. Bref, ils ont été de véritables athlètes qui ont défendu leurs couleurs jusqu'à la cérémonie de clôture.



La fête des familles a permis aux parents de tester leurs connaissances des drapeaux, leur habilité au tir à l'arc et d'échanger avec l'équipe d'animation autour d'un verre de l'amitié bien frais.

A travers leur participation à l'ensemble des sports pratiqués pendant les vacances (tir à l'arc, aviron, boxe, beach rugby, judo, baseball, hockey, athlétisme...), leur motivation à danser à tout moment sur « **Bougez** », les enfants ont montré leur union et leur envie de se dépasser.

Bravo les enfants !!!



Lisons, Lisons !

La bibliothèque jusqu'à présent rattachée au Foyer d'Animation, **devient une bibliothèque municipale.**

Les horaires d'ouverture restent inchangés et les **nombreux bénévoles** qui s'investissent depuis de nombreuses années continuent d'assurer les permanences et de recevoir le public dans le local de la bibliothèque **situé impasse du Bourg.**

Avec la ferme volonté de rendre la Culture, dont la lecture, ouverte à tous, l'inscription à la bibliothèque est désormais **gratuite.**

Un renouvellement régulier des ouvrages, permet de proposer une très large gamme de livres et chacun, petits et grands, peut y trouver son bonheur.

Cette bibliothèque est un véritable **trésor culturel** pour notre commune. Notre ambition est de la faire connaître par le plus grand nombre et de créer des événements pour la mettre en valeur. Si vous aimez les livres et que vous avez un peu de temps libre, venez rejoindre l'équipe de bénévoles.

Puymoyen

Ma commune aime
Lire et faire lire

En dehors de la bibliothèque, vous avez accès au **livre échange** situé sur la **place de Genainville**, accessible durant les heures d'ouverture de la mairie (8h30/12h30 et 13h30/17h, du lundi au vendredi).

La commune est également engagée dans le **programme Lire et Faire et Lire** depuis 2010, et a **obtenu le label en 2022.** Créé par l'association Lire et faire lire en partenariat avec l'Association des maires de France (AMF), ce label valorise l'action locale en faveur de la lecture grâce à des bénévoles qui offrent un peu de leur temps libre pour transmettre aux enfants leur plaisir de lire.

Vous avez plus de 50 ans, êtes passionnés par la lecture et souhaitez partager votre passion ? N'hésitez pas à prendre contact avec Myriam BERGIN (référente) au 06 40 35 48 04 ou par mail à m.bergin@puymoyen.fr



Bibliothèque Municipale

Adresse : 5 impasse du Bourg

Téléphone : 05 45 64 72 93

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 10h - 12h

Jedi : 16h - 18h

Samedi : 10h - 12h

Dimanche : 10h - 12h



Le CCAS vous informe

Le CCAS de Puymoyen est un maillon essentiel des solidarités humaines. Il s'associe chaque année à plusieurs actions sociales et étudie les demandes d'administrés en situation de précarité sociale ou financière.

Egalement, il est un relais pour tous les puymoyennais sur des questions de mobilité, logement, médiation, isolement, autonomie, accès aux soins.

DON DE SANG
Sur RDV : dondesang.efs.sainte.fr

PUYMOYEN
Salle des fêtes - Rue de Peusec
MARDI 5 NOVEMBRE 2024
16H30 - 19H30

Partagez votre don

Banque Alimentaire

Netto

COLLECTE : Vendredi 22 et Samedi 23 novembre 2024
de 9h à 19h au magasin Netto de Puymoyen

ON A BESOIN DE VOUS

Soutenez notre action sur www.banquealimentaire.org

CCAS de Puymoyen

Aussi, nous pouvons vous mettre en contact avec nos différents partenaires

(Secours Populaire, Mouvibus, Oméga, Banque Alimentaire, UDAF 16...).

Contact : 05 45 61 94 10

Collecte des déchets

Ce qui change en 2025

Nouveau calendrier de collecte 2025

Après une phase de concertation auprès des 38 communes de l'Agglomération réalisée en 2021, les élus communautaires ont décidé de mettre en œuvre une optimisation ambitieuse de la collecte dans notre commune.

En quoi consiste cette nouvelle optimisation ?

Tout d'abord, cela part d'un constat simple relevé lors des tournées de collecte. Depuis la mise en place du tri dans les années 2000, le volume des ordures ménagères résiduelles (bacs et sacs noirs) n'a cessé de diminuer. De plus, la réglementation sur l'**obligation du tri des déchets alimentaires** fin 2023, entraîne une forte **diminution du contenu de notre poubelle noire**.

Dès le 1^{er} janvier 2023, certaines communes ont vu la fréquence de collecte des sacs et bacs noirs passer de 1 fois par semaine à une fois tous les 15 jours.

La **généralisation de cette optimisation** sur l'ensemble de notre territoire début 2025 (exception faite des grands axes et « cœur d'Agglomération ») engendre de fait un bouleversement quasi complet des tournées habituelles de collecte.



N° Vert 0 800 77 99 20

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



Cas particuliers – limite de commune :

Le chemin de Puymoyen à Charsé sera collecté avec la tournée de Torsac le lundi matin. La collecte aura lieu le lundi 13 janvier matin (à partir de 5 h) – présentation la veille au soir, puis le lundi 27 janvier matin, et ainsi de suite tous les 15 jours. Une communication spécifique sera réalisée par GrandAngoulême.

Concernant la collecte des bacs et **sacs jaunes** (emballages et papiers), **rien ne change** ! La fréquence et le jour de collecte restent les mêmes.

Fin décembre 2024, vous recevrez dans votre boîte aux lettres une enveloppe contenant les informations relatives à ce « **nouveau calendrier de collecte 2025** ».

Un doute, une question ?

Votre nouveau calendrier de collecte sera disponible, fin décembre 2024 sur le site internet

Plus Propre Ma Ville :

www.ppmv.grandangouleme.fr
(rubrique quand sortir ma poubelle ?)

Le service **Déchets Ménagers**

VOUS INFORME

**NOUVEAU
CALENDRIER
DE COLLECTE**

PUYMOYEN



N° Vert 0 800 77 99 20

www.pluspropremaville.fr

pluspropremaville16

Ce qui change dans ma commune

A partir du 6 janvier 2025, la collecte des bacs et sacs noirs se fera désormais le MARDI matin (présentation la veille au soir) - 1 fois tous les 15 jours.

A partir du 6 janvier 2025, la collecte des bacs / sacs noirs sera réalisée :

- > Le mardi 14 janvier matin (à partir de 5 h) présentation la veille au soir,
- > Puis le mardi 28 janvier matin
- > Et ainsi de suite tous les 15 jours.



Nouveaux arrivants sur la commune, quelles démarches à effectuer ?

Vous êtes nouveaux sur notre belle commune de Puymoyen ? Vous venez d'arriver ? **Nous vous souhaitons la bienvenue !**

Pour **vous aider dans vos démarches**, voici un rappel des procédures à effectuer pour une installation en toute sérénité :

- Souscrire à une nouvelle assurance habitation
- Procéder à l'ouverture de votre compteur électricité et/ou gaz
- Demander l'ouverture de votre compteur d'eau
- Déclarer votre changement d'adresse à l'administration
- Inscrivez-vous sur les listes électorales de la commune

N'hésitez pas à venir vous déclarer en mairie ! **A l'occasion de la cérémonie des vœux du Maire organisée en janvier, vous serez conviés à la soirée d'accueil des nouveaux arrivants.**

Focus sur la baguette Charentaise

Envie de croquer dans un pain 100% charentais ?

Il y a un peu moins d'un an, GrandAngoulême a lancé la Baguette Charentaise, en partenariat avec les **Moulins centre Atlantique de Saint-Claud** d'où provient la farine, et **plusieurs coopératives**.



Aujourd'hui, **15 boulangeries** façonnent la Baguette Charentaise, dont la **Boulangerie l'Artisan** de Puymoyen (114 rue d'Angoulême), qui a reçu son certificat d'authenticité en janvier 2024. Le blé est **cultivé en Charente** et **écrasé dans des moulins charentais**.

La Baguette Charentaise découle d'un enjeu de relocalisation des filières alimentaires et doit

répondre à plusieurs critères :

- Utilisation de blé 100% charentais et stockage **sans insecticides**
- **Écrasement** des blés dans un moulin charentais
- Utilisation d'une **farine de tradition** français sans additif ni conservateurs
- Formation des boulangers à la méthode fabrication de la Baguette
- Utilisation du **logo** « La Baguette Charentaise sur les sacs de farine et de la pastille azyme sur les baguettes.



En photos : les festivités de l'été



Samedi 22 juin : Fête de la Musique - 60 ans du groupe Les Jaguars
Crédits photos Soirs Bleus : Jean-Daniel GUILLOU



Samedi 20 juillet : Soirs Bleus - Déambulation de l'Ethno Machine (Cie Nomad nomad)
et spectacle de feu SuperShow (Cie Supercho)
Crédits photos Fête de la musique : Corinne MAYSOUNABE (correspondante Charente Libre)

Puymoyen, terre de Jeux !

20
**TERRE
DE JEUX**
24



Depuis l'obtention du label Terre de Jeux en novembre 2023, la commune a mis en place plusieurs actions afin de promouvoir l'esprit des Jeux Olympiques de Paris 2024.



9 février 2024

Les Phryges se sont invitées sur les vitres du préau de l'école des Eaux Claires. Les enfants de l'accueil périscolaire ont représenté en peinture différents sports olympiques et paralympiques, pour un rendu magnifique !



14 juin 2024

Agents et élus municipaux de la commune se sont retrouvés à l'occasion d'une animation visant à **promouvoir la pratique du sport**. Deux activités ont été proposées et ont rencontré un beau succès : tennis de table et gymnastique.



23 juin 2024

A l'occasion de la Journée Olympique, la commune a organisé une « Chasse aux Phryges ». **5 peluches de la mascotte officielle des JO ont été cachées** sur le territoire communal. A la clé pour celles et ceux qui les débusqueraient, un bon d'aide à la prise de licence dans l'un des 6 clubs de la commune sportifs partenaires de l'opération : AS Puymoyen, Basket Club, Cyclo-Club, Judo Puymoyen, Tennis Club, Tennis de Table Puymoyennais.

16 juillet 2024

Le rond-point de l'entrée du centre-bourg a été agrémenté d'une centaine de **drapeaux représentant les pays participant aux Jeux**, installés par les services techniques.



1^{er} août 2024

A l'occasion de la **Fête des Familles** organisée au Pôle Enfance, les parents ont pu découvrir les décorations réalisées par les petits pensionnaires de la crèche (anneaux des Jeux, torches avec la flamme olympique).



Juillet/Août 2024

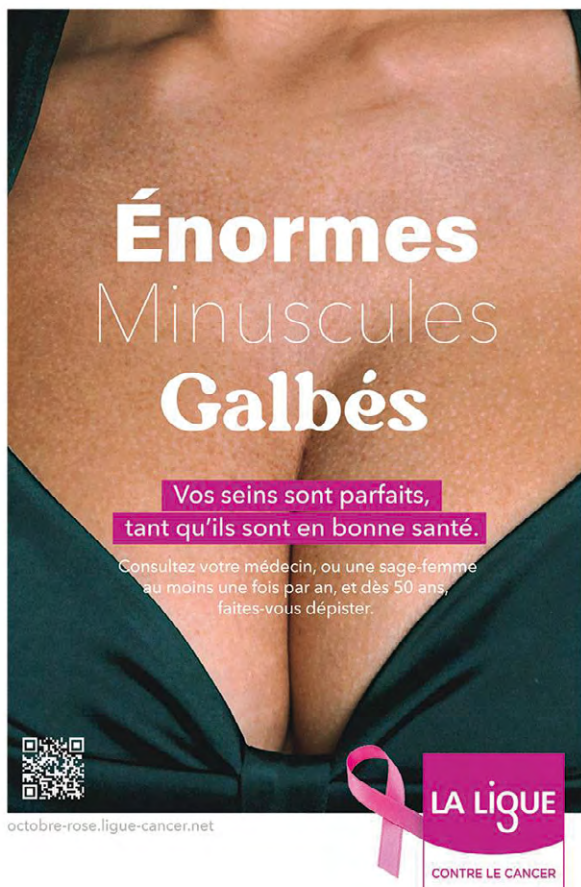
Après un mois de juillet placé sous le signe **des Jeux et de ses valeurs** (découverte des pays, histoire des jeux, création d'un mini village olympique), les petits athlètes de l'accueil de loisirs ont ouvert leurs olympiades avec 5 équipes en « compétition » qui se sont affrontées autour de plusieurs épreuves (voir article du Pôle Enfance).

Puymoyen soutient Octobre Rose

» Samedi 19 octobre, la commune organise sa 1^{ère} marche de soutien contre le cancer du sein

Rendez-vous (avec un accessoire rose si possible) sur la place de Genainville à partir de 9h30 (départ 10h, retour vers 11h30).

Présence d'un stand de la Ligue contre le Cancer si vous souhaitez faire un don.



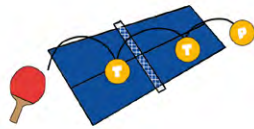
En France, le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez la femme : il représente 33 % des cancers féminins. 80 % des cancers du sein se développent après 50 ans. L'âge médian du diagnostic est de 64 ans.

En France, 1,3 million de femmes de 50 à 74 ans n'ont jamais participé à un dépistage du cancer du sein. Détecté tôt, le cancer du sein est guéri dans 90 % des cas ! Aujourd'hui, libérons la parole, parlons du dépistage et soutenons la lutte contre le cancer du sein.

Ligue contre le cancer - Écoute, Aide, Soutien
Numéro vert : 0 800 940 939

Pass Sport : 50€ pour aider les 6-30 ans à faire du sport

1. Le pass Sport est un dispositif porté par l'Etat depuis 2020, qui permet de **soutenir la pratique sportive** des enfants, adolescents et jeunes adultes, ouvert jusqu'au 31 décembre 2024 et valable dans plus de 85 000 clubs et salles de sport.
2. Le pass Sport s'adresse aux jeunes âgés de **6 à 30 ans** sous certaines conditions et concerne plus de 1,4 million de personnes. Vous pouvez tester votre éligibilité sur : www.pass.sports.gouv.fr/v2/test-eligibilite-base
3. Pour utiliser le pass Sport, il suffit de présenter son code ou QR code au club, association sportive ou salle de sport lors de l'inscription, qui **déduira automatiquement 50€** du prix de la licence ou de l'abonnement.



Les clubs sportifs de la commune
partenaires du pass Sport 2024 :

- Amicale Sportive de Puymoyen (football)
- Basket Club de Puymoyen
- Tennis Club de Puymoyen
- Tennis de Table Puymoyennais



Puymoyen est dotée d'un tissu associatif riche et diversifié ! **22 associations** sont présentes sur la commune, prêtes à vous accueillir. Sport, culture, animations, arts... Il y en a pour tous les goûts.

N'hésitez pas à prendre contact avec elles. Une plaquette est disponible en Mairie, ainsi que la liste des associations sur le site internet de la commune : www.puymoyen.fr/associations

Tennis de table



A vos raquettes !

Les pongistes et les frères Lebrun vous ont fait vibrer pendant les Jeux de Paris 2024 ? Envie de (re)prendre votre raquette en main ? Que vous soyez novice, ancien pratiquant ou joueur de camping, le TTP vous accueille, en loisir ou en compétition, à la salle des sports de Puymoyen :

- Les lundis (et vendredis hors compétition) à 20h30 (adultes)
- Les mercredis et vendredis à 18h (jeunes, école de ping)
- Les mercredis à 18h30 (créneau mamans et féminines)

Prêt de raquette sur place (venez juste avec le sourire), et profitez de 3 séances d'essai gratuites. A vous de jouer !

Infos : Salle des sports, rue de Peusec, 16400 Puymoyen

www.ttpuymoyennais.jimdofree.com

06 15 85 72 25 (Christophe, entraîneur)

ttpuymoyennais@gmail.com

TENNIS DE TABLE PUYMOYENNAIS À TOI DE JOUER!

A LA CHINOISE COMME FELIX OU CLASSIQUE COMME ALEXIS !

À PARTIR DE 8 ANS

LE TTP T'ACCUEILLE

TOUS LES MERCREDIS À 18H30 (FÉMININES)

TOUS LES LUNDIS À 20H30 (ADULTES)

TOUS LES MERCREDIS ET VENDREDIS À 18H (JEUNES)

CONTACT ttpuymoyennais@gmail.com
06 15 85 72 25

Marchez bio



Un marché local et bio à Puymoyen

L'association Marchez bio, ouverte à tous, accompagne et soutient le marché communal qui se tient chaque 2nd et 4^e mercredi du mois à partir de 16h, place de Genainville, de septembre à juin. Nous venons d'entamer la 20^e saison ! L'occasion de trouver sur place de très bons produits frais, locaux, de qualité, labellisés bio pour la plupart, à des prix équitables : fruits et légumes, pains et viennoiseries, confitures, plants, produits de la ruche, à base de noix, de lait de chèvres, de safran, de spiruline.... Nous attendons l'arrivée d'un volailler-traiteur.

Régulièrement, l'association propose des animations : dégustations en septembre, Festival Alimentterre avec la présentation d'un film consacré cette année, le vendredi 11 octobre, aux défis de l'agriculture face aux changements climatiques, des trocs de graines et plantes les 27 novembre et 26 mars, un marché de Noël, dans la salle des fêtes, le 11 décembre...

Un calendrier des marchés est disponible en mairie, sur les étals, et il est possible de soutenir Marchez bio par une adhésion modique à 10 €.

Renseignements : marchez.bio16@orange.fr

Facebook : [marché bio puymoyen](https://www.facebook.com/marché.bio.puymoyen)



Festivallée lance sa saison culturelle

Le mois de septembre rime pour Festivallée avec début d'une nouvelle saison dont le déroulement nous accompagnera jusqu'au printemps prochain.

Aussi, nous avons le plaisir de vous présenter la programmation élaborée pour 2024/2025 en espérant qu'elle attire une participation équivalente à celle de l'année dernière, évaluée à 1400 spectateurs.

Vendredi 13 septembre 2024 à 18h30

Présentation de la saison
Animation : Jazz en Liberté

Dimanche 20 octobre 2024 à 16h30

Théâtre Cie théâtre en action
La peau de chagrin

Dimanche 24 novembre 2024 à 16h30

Théâtre Cie Entr'acte
Vive bouchon

Dimanche 8 décembre 2024 à 16h30

Concert de Noël
Ensemble vocal Les noctambules

Dimanche 26 janvier 2025 à 16h30

Théâtre La Cie du vendredi
Un air de famille

Comptes & relations : AGC TE - Angoulême - 06 49 01 89 - www.agc-te.com

Musique en Festivallée
Vendredi 7 février 2025 à 20h30
La Cie Sing Song, Braziliانا

Vendredi 21 février 2025 à 20h30
Chants traditionnels
Harpe celtique et accordéon
La Cie Meryal

Samedi 29 mars 2025 à 20h30
Théâtre Cie La pièce montée des Riffauds
Associations de Malfaiteurs

Vendredi 4 avril 2025 à 20h30
Spectacle musique et chant théâtralisé
Cie Zygomatic, Climax

Dimanche 18 mai à 16h30
Comédie musicale Troupe Les Z'Amis en folie
Parlez moi d'amour

www.festivallée.org

Tous les spectacles sont présentés dans la salle des fêtes de Puymoyen, excepté le concert de Noël : Eglise Saint-Paul à Ma Campagne

Tarifs : 9 euros ou 5 euros sur présentation de la carte d'adhérent (12 euros). Gratuit pour les moins de 12 ans.
Renseignements : 06 42 32 45 92 ou 06 89 15 84 04



Pétanque

Une première réussie pour l'Amicale Pétanque

Coup de chapeau à l'Amicale Pétanque de Puymoyen !

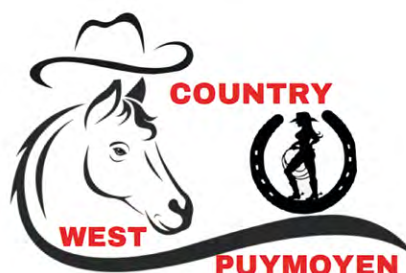
La météo nous a épargné, en effet, pour le 1^{er} repas "Moules Frites" du club, ouvert au public.

Ce sont près de 90 personnes qui ont répondu présent (nos structures ne nous permettant pas plus), pour festoyer sur notre site au milieu des bois dans la bonne humeur !

Merci à tous ceux qui nous ont fait confiance, la municipalité, et toute l'équipe de bénévoles du club. Rendez-vous l'année prochaine !



Country West Puymoyen



Country West Puymoyen le club de danse country de Puymoyen est devenu depuis cet été une association loi 1901.

Danses accessibles à tous dans tous les niveaux sans limite d'âge, seule, en couple ou entre amis.

Les enfants mineurs sont acceptés à partir de 8 ans avec autorisation parentale.

C'est aussi faire une activité physique dans la bonne humeur et la convivialité sur plusieurs styles de musiques Country, Irlandaises et autres.

Nous vous attendons tous les mercredis à la salle des fêtes de Puymoyen de 19h à 20h15 pour les débutants et de 20h30 à 22h pour les novices, inter.

Les cours sont assurés par une animatrice diplômée.

Vous avez droit à 2 cours d'essai gratuits.

Le Club organise un bal le Samedi 11 Janvier 2025 à partir de 20h.

Entrée : 6€ (ventes de gâteaux, crêpes et boissons sur place)

Pour plus de renseignements vous pouvez nous contacter par mail : countrywestpuymoyen@gmail.com ou téléphoner au 06 22 24 09 05

Groupe de la majorité

À peine terminée la parenthèse enchantée des Jeux olympiques de cet été, que nous nous retrouvons confronté au cahot institutionnel résultant de la dissolution de l'Assemblée Nationale voulue par le Président de la République au mois de juin dernier. A ce titre, nous remercions les agents municipaux pour leur professionnalisme et leur disponibilité, ainsi que l'ensemble du conseil municipal pour sa mobilisation au cours de ce mois de juin rythmée par 3 jours de scrutin.

Lors de cette rentrée 2024, les atermoiements du Président à nommer un premier ministre en charge de former un nouveau gouvernement montre son incapacité à trouver une solution viable. Nous pouvons légitimement commencer à penser que seule une élection présidentielle, anticipée ou pas, serait une solution à ce désastre.

C'est dans ce contexte marqué par une dérive budgétaire incontrôlée, que l'action des collectivités a fait l'objet d'une mise en cause infondée et grossière de la part des ministres démissionnaires de l'économie et du budget pour masquer la situation désastreuse des comptes de l'État qu'ils laissent derrière eux. Si l'État et ses ministères appliquaient les mêmes règles d'équilibre budgétaire qu'ils ont depuis longtemps imposées aux collectivités locales, il figurerait aujourd'hui parmi les bons élèves de l'Europe. En effet, nous rappelons que les collectivités, contrairement à l'État ne peuvent ni voter un budget en déficit, ni solliciter d'emprunt pour financer leurs dépenses courantes. Par ailleurs, dans ce contexte de blocage institutionnel nous tenions également à rappeler que les collectivités locales, des plus grandes régions aux plus petites communes, représentent aujourd'hui le dernier rempart de stabilité démocratique.

Groupe de l'opposition

L'été s'en est allé, nous laissant le souvenir des animations qui ont égayé nos soirées.

Le concert des 60 ans des Jaguars, à l'occasion de la fête de la musique, a connu un franc succès drainant un public de fans.

La palme de la fréquentation revient aux spectacles présentés dans le cadre des « Soirs Bleus » réunissant 1 500 spectateurs le 20 juillet, deux spectacles de qualité qui ont enchantés petits et grands.

Mais comme toute médaille a son revers, des comportements, en apparence anodins auraient pu générer des problèmes de sécurité.

Ce constat, particulièrement manifeste pendant le spectacle de feu, ne doit pas pour autant empêcher la commune d'organiser des manifestations souhaitées par la population, et nécessaires à son rayonnement.

Il semble donc désormais indispensable de se poser la question de la compatibilité des manifestations avec les moyens d'organisation et de sécurité dont dispose la commune.

Naissances

- 30 janvier 2024
TAÏBI Yanis, Nadjib
- 29 mars 2024
ROY FAILLÈS Charly,
Michel, Patrice
- 14 juin 2024
BARRET Arthur
- 25 juin 2024
PERDU dit LAFORGÈRE
Martin, Bruno, Pierre
- 5 juillet 2024
FLEURAT MICHAS Ethan,
Bernard, Yannick,
Antonin
- 3 août 2024
GOURSAUD Manoé,
Léon



Mariages

- 30 mars 2024
ROUGIER Gervais, Paul
& BENZITOUNI Dolorès, Karine
- 17 avril 2024
LIAUD Anthony
& LEPINE Aurélie, Monique
- 27 avril 2024
Barbier Matthieu, Pierre, Robert
& LEGRAND Margaux, Karine
- 4 mai 2024
LABOURÉ Gilles, Jacques, Joannès
& ROSSI Christine
- 25 mai 2024
FOUCHÉ Jacques, Michel
& THILLET Sylvie, Jacqueline



Ville de Puymoyen
· 5 septembre, 12:33 · 🌐

[PUYMOYEN MAG] 📰 La prochaine édition de la revue municipale Puymoyen Mag est en préparation ! Nous avons besoin de vous pour choisir la **prochaine photo couverture** sur le thème des Soirs Bleus 📸

👍 Votez parmi les 6 photos ci-dessous ! Celle qui aura le plus de likes sera la prochaine couverture. **Vous avez jusqu'au 15 septembre !**

A vos votes, prêts, likez ! 🙌

La photo de couverture choisie par les abonnés !

Ce sont les abonnés de la **page Facebook** « Ville de Puymoyen » qui ont voté pour la photo de couverture de cette édition de la revue semestrielle communale.

Prise dans le cadre des Soirs Bleus par le photographe mandaté par GrandAngoulême pour couvrir l'événement, ce cliché du spectacle **SuperShow** a récolté 41% des suffrages parmi une sélection de 6 magnifiques photographies.

Crédits : Jean-Daniel GUILLOU



Retrouvez l'ensemble des événements associatifs et communaux ainsi que toutes les informations (horaires, tarifs...) sur les bulletins mensuels municipaux !

ORGANISÉS PAR LA COMMUNE

OCTOBRE

Samedi 19 octobre : Marche pour Octobre Rose

Dimanche 27 octobre : Fête Saint-Vincent

NOVEMBRE

Mardi 5 novembre : Don du sang

Lundi 11 novembre : Cérémonie commémorative

Vendredi 22 et samedi 23 novembre :

Collecte de la Banque Alimentaire

Mercredi 27 novembre : Troc de plantes

DÉCEMBRE

Jeu 5 décembre : Cérémonie commémorative

Dimanche 8 décembre : Rallython 2ème édition

Vendredi 20 décembre : Soirée vin chaud

JANVIER

Vendredi 10 janvier : Vœux du Maire et accueil des nouveaux arrivants

Dimanche 19 janvier : Repas des aînés de la commune

FÉVRIER

Samedi 1er et Dimanche 2 février :

Salon des arts et des lettres

Mercredi 13 : Marchez Bio

› Assemblée générale

Samedi 16 : Amicale Sportive Puymoyen

› Loto

Dimanche 24 : Festivallée

› Vive bouchon (Cie Entr'acte, théâtre)

DÉCEMBRE 2024

Dimanche 1er : Bonsaï Club

› Atelier

Dimanche 1er : Comité des Fêtes

› Marché de Noël

Dimanche 8 : Festivallée

› Concert de Noël (église de Ma Campagne)

Lundi 9 : Basket Club

› Arbre de Noël

Mercredi 11 : Marché Bio de Noël

Vendredi 13 : Club des aînés

› Repas de Noël

Dimanche 22 : Bonsaï Club

› Atelier

Mardi 31 : Comité des Fêtes

› Réveillon

JANVIER 2025

Samedi 4 : Foyer d'animation

› Vœux

Dimanche 5 : Bonsaï Club

› Atelier

Samedi 11 : Club Country West Puymoyen

› Bal Country

Jeu 16 : Club des aînés

› Assemblée générale

Dimanche 26 : Festivallée

› Un air de famille (La Cie du Vendredi, théâtre)

Dimanche 26 : Bonsaï Club

› Atelier

FÉVRIER 2025

Vendredi 7 : Musique en Festivallée

› Braziliana (La Cie Song)

Vendredi 14 : Club des aînés

› Goûter et animation musicale

Dimanche 16 : Atelier du Bonsaï Club

Vendredi 21 : Festivallée

› Chants, harpe celtique et accordéon (La Cie Meryal)

Samedi 22 et dimanche 23 : Bonsaï Club

› Exposition d'hiver

OCTOBRE 2024

Samedi 5 : Amicale Pétanque

› Repas Cagouilles

Vendredi 11 : Marchez Bio

› Projection de film (festival Alimentterre)

Samedi 12 : Comité des Fêtes

› Soirée loto

Vendredi 18 : Club des aînés

› Repas et loto

Dimanche 20 : Bonsaï Club

› Atelier

Dimanche 20 : Festivallée

› La peau de chagrin (Cie théâtre en action, théâtre)

NOVEMBRE 2024

Samedi 2 : Comité des Fêtes

› Bourse aux jouets

Vendredi 8 : Festivallée

› Assemblée générale

Samedi 9 : Amicale Pétanque

› Repas

Dimanche 10 : Bonsaï Club

› Atelier